



La politique de responsabilité sociétale de Vivendi

Pascale Thumerelle

Directrice de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)

12 mars 2015

Vivendi est un groupe intégré dans les médias et les contenus d'envergure mondiale

vivendi



➤ **Groupe Canal+** est le 1^{er} groupe audiovisuel français, présent également en Afrique, en Pologne et au Vietnam ; sa filiale **Studiocanal** est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films et de séries TV.

➤ **Universal Music Group** est le numéro un mondial de la musique.



➤ **GVT** est un groupe de très haut débit fixe, de téléphonie fixe et de télévision payante au Brésil.



Nos huit enjeux prioritaires RSE



La contribution spécifique de Vivendi au développement durable

Permettre aux générations actuelles et futures de:

- Satisfaire leur besoin de communiquer
- Nourrir leur curiosité
- Développer leurs talents
- Encourager le dialogue interculturel

Quatre enjeux RSE stratégiques « cœur de métier » pour le groupe,
compte tenu de son impact * sur la société



Promotion de la
diversité culturelle

Accompagnement et
protection
de la jeunesse

Partage des
connaissances

Valorisation et protection
des données
personnelles

* En cohérence avec la définition de la RSE de la Commission européenne dans sa communication de 2011:
« Responsabilité sociale des entreprises: une nouvelle stratégie de l'UE pour la période 2011-2014 »



Promotion de la diversité culturelle

- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (art. 27);
- Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 (art. 5);
- Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de 2005 (art. 2).



Accompagnement & protection et de la jeunesse

- Convention des droits de l'enfant des Nations unies de 1989 (art. 27);
- Droits de l'enfant et principes régissant les entreprises du Pacte mondial des Nations unies, l'Unicef et Save the Children (mars 2012).



Partage des connaissances

- Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000 (art.11) relatif à la liberté d'expression et d'information;
- Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies (2000).

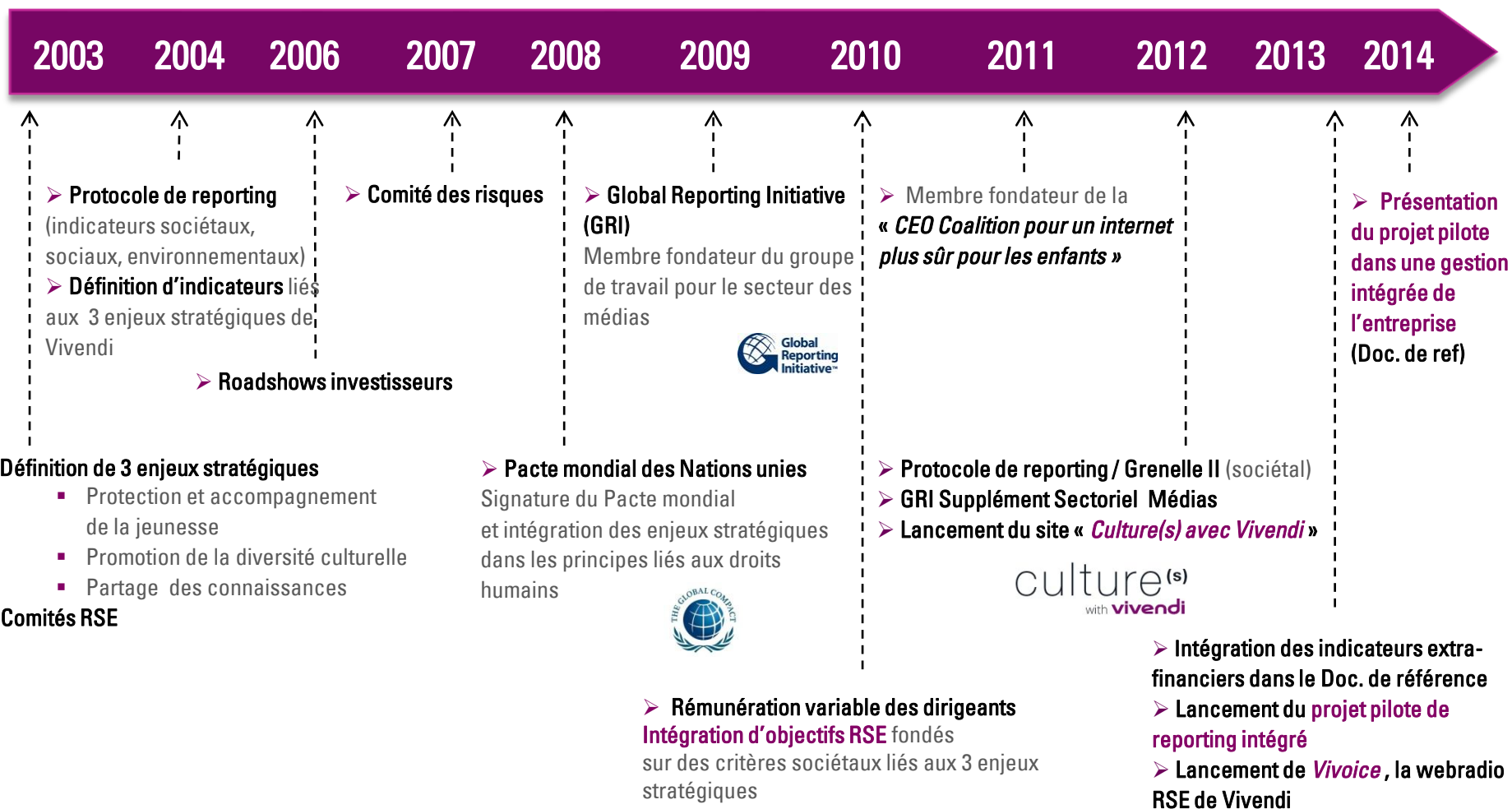


Valorisation et protection des données personnelles

- Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne;
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises;
- Convention du Conseil de l'Europe



Intégration de la RSE dans la gouvernance et la stratégie



Un reporting extra-financier efficace

L'intégration d'**indicateurs** liés à nos **quatre enjeux stratégiques** constitue une **démarche innovante** dans le secteur des industries culturelles et créatives

Un reporting de référence

- Satisfaisant aux exigences de l'**article 225 de la loi dite Grenelle II**
- Intégrant le supplément sectoriel médias de la **Global Reporting Initiative (GRI)**, auquel Vivendi a activement contribué

Des indicateurs reconnus stratégiques et matériels par les CAC

- Une vérification sur 1/3 des données extra-financières remontées dans le cadre du reporting par notre Commissaire aux comptes
- Des indicateurs sociétaux, évalués comme pertinents et stratégiques



Document de référence 2014, Chapitre 2, p . 42-88

L'enjeu

- Illustrer comment **la promotion de la diversité culturelle crée de la valeur sociétale et financière**
- Inclure ce capital culturel dans une gestion intégrée de l'entreprise

La démarche

- Lancée par la Direction générale en 2013
- Sous l'impulsion de la Direction la RSE en collaboration avec les directeurs en charge des finances et de la stratégie de Groupe Canal+ et d'Universal Music ainsi que des analystes représentant les investisseurs (Amundi, Groupama AM, and Oddo Securities)
- Des indicateurs établissant le lien entre investissements dans la diversité des contenus et rentabilité
- Présentation d'une grille synthétique (capitaux / modèle économique / création de valeur) dans le Document de référence



Il ressort de l'exercice que la production de contenus d'une riche diversité culturelle satisfait l'intérêt général (**valeur sociétale**) et assure au groupe un avantage compétitif par rapport à ses concurrents (**valeur financière**).

Des critères de RSE inclus dans la rémunération variable des dirigeants

■ Pionnier par le choix des critères

Vivendi est la seule entreprise du CAC 40 à intégrer des critères sociétaux de ce type :

- Promotion de la diversité culturelle
- Accompagnement et protection et de la jeunesse
- Partage des connaissances
- Valorisation et protection des données personnelles

■ Une démarche exigeante

- Accompagnement par un **cabinet externe et indépendant**
- Evaluation par le **Comité de gouvernance, nominations et rémunération** au sein du Conseil de surveillance
- **1102 cadres dirigeants** concernés (siège et filiales)
- **Objectifs atteints et dépassés** en 2014

Une mobilisation transversale au sein du Groupe

vivendi

Direction RSE

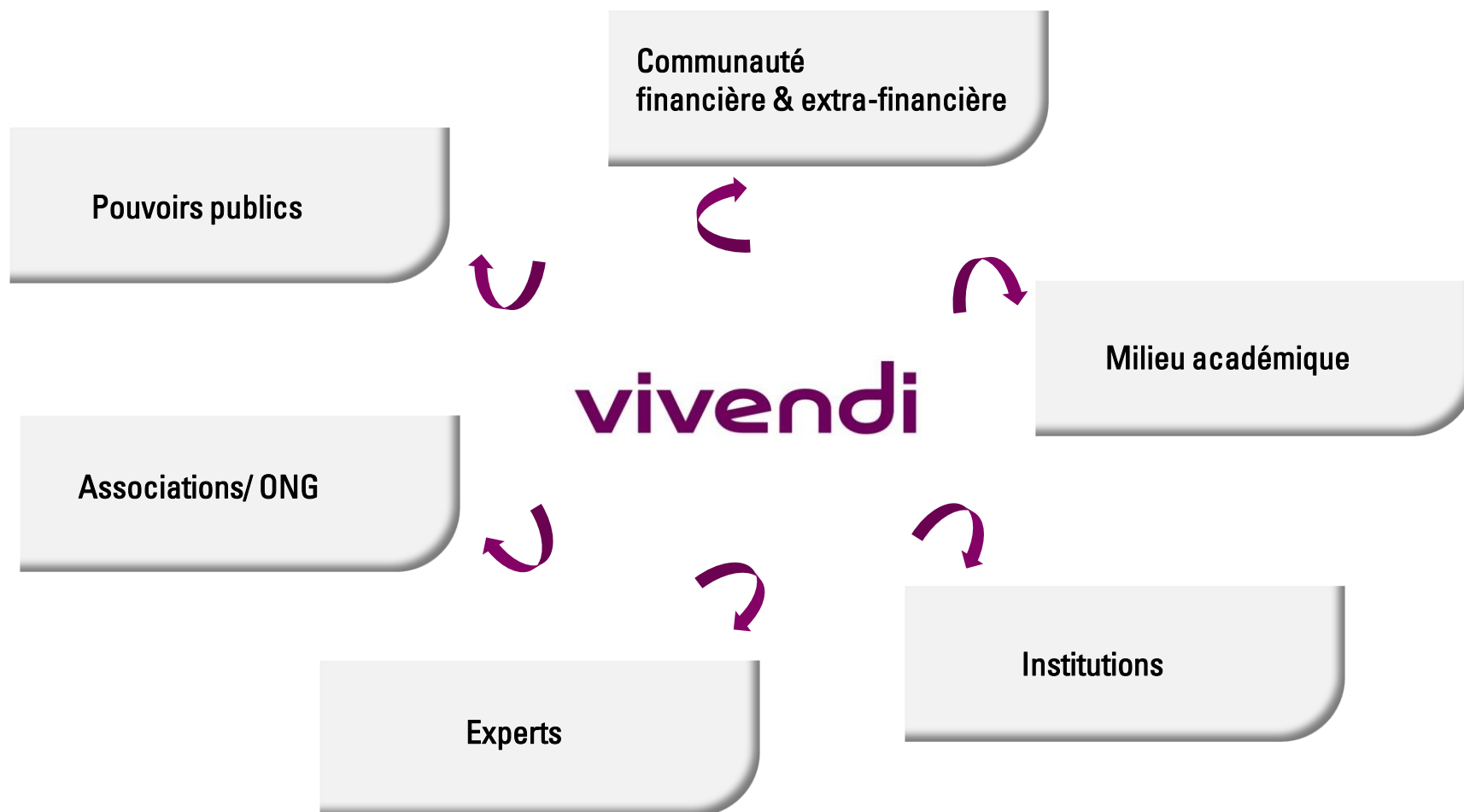
■ **Conseil de Surveillance**

■ **Directoire**

■ **Comité RSE**

■ **Partenaires sociaux**

Un dialogue constructif avec nos parties prenantes



Une très bonne évaluation de notre politique RSE

vivendi

Intégration de Vivendi dans la SICAV Libertés et solidarité de la FIDH gérée par la Banque Postale AM (nov. 2014)

vigeo **n° 2** du secteur européen des médias (jan 2015)

vigeo **n° 3** du CAC 40 sur les Droits de l'Enfant *(oct. 2013)

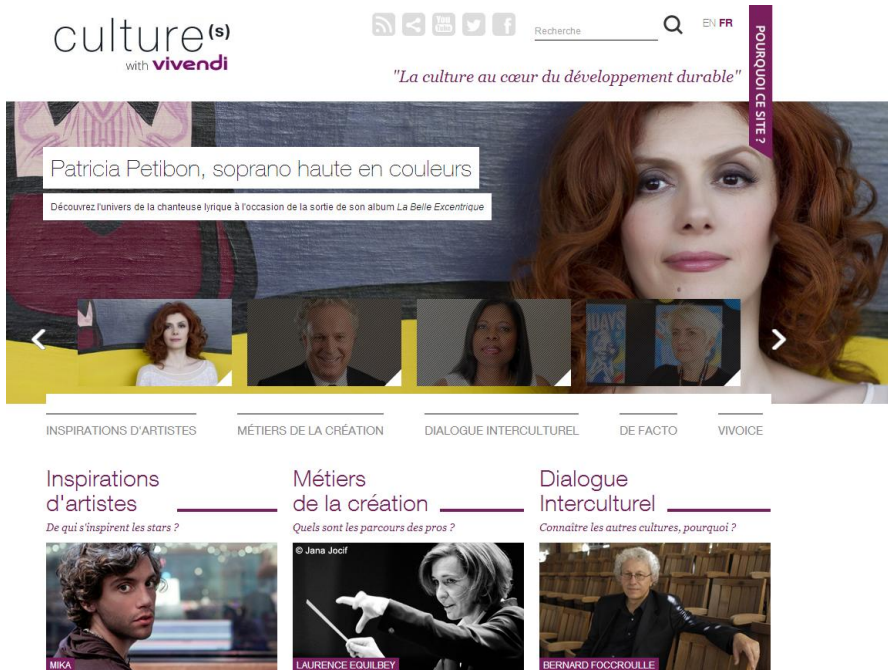
GLOBAL100 **n° 4** français du classement 2014 du Global 100 Most Sustainable Companies (janv. 2015)



* Prise en compte des Principes directeurs des Droits de l'Enfant adoptés en mars 2012 par l'Unicef, le Pacte mondial des Nations Unies et l'ONG « Save the Children »

Outils de communication avec nos parties prenantes

Site Culture(s) with Vivendi



<http://cultureswithvivendi.com>

Vivoice, la webradio RSE de Vivendi



<http://vivoice.vivendi.com>

Direction RSE

Pascale Thumerelle

Directrice RSE

+33.1.71.71.12.27

pascale.thumerelle@vivendi.com